



Service Publics de Wallonie
D.G.02 - Direction générale opérationnelle « Mobilité et Voies hydrauliques »
Direction des Voies Hydrauliques de Namur
Direction des Voies Hydrauliques de Charleroi
rue de Marcinelle, 88
6000 - CHARLEROI

**DEMANDE D'ORGANISATION D'UNE MANIFESTATION SUR LES VOIES D'EAU OU LEURS
DEPENDANCES GEREES PAR LA DIRECTION DE LA NAVIGATION
A ENVOYER AU PLUS TARD DEUX MOIS AVANT LA DATE DE LA MANIFESTATION**

1. POUVOIR ORGANISATEUR.

Dénomination :
Adresse :
Téléphone : Télécopieur :

Mandataire :
Adresse :
Téléphone 1 : Télécopieur 1 :
Téléphone 2 : Télécopieur 2 :

2. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ORGANISATION.

Type de manifestation :

Date(s) / / / /

Situation : Voie d'eau : Rive
:
Cumulées de à
Communes :

Horaire(s) : de heures à heures
 de heures à heures
 de heures à heures

3. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE (LES) VEHICULES(S) ACCOMPAGNATEUR(S).

(En cas de circulation de ces véhicules sur le halage et à limiter au strict nécessaire)

(Autorisation possible uniquement en cas de signalisation « C3 sauf autorisation »; en cas de signalisation F99, se conformer à l'article 22quinquies du Code de la Route)

Marque(s) : Type(s) :

Immatriculation(s) :

4. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES (restrictions, desiderata)

Les lieux seront maintenus propre pendant et après la manifestation

Demande envoyée le
(Signature)

PARTIE RESERVEE A LA DIRECTION DE LA NAVIGATION

<i>Transmis le pour rapport à Monsieur</i>
--

5. *AVIS DU CHEF DE SECTION.*

.....

.....

.....

.....

.....

.....

6. *AVIS DU CHEF DE DISTRICT.*

7. *REMARQUE(S) ET DECISION DE L'ATTACHE DELEGUE.*